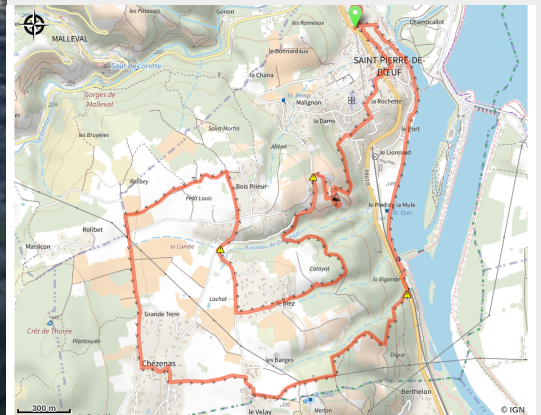


Les hameaux de Chèzenas - Saint-Pierre de Boeuf N° 3



Vue sur le Rhône (D Sauvignet)



ATTENTION, pour les randonnées en bordure du Rhône, informez-vous avant votre départ sur les risques de crues :

- *Auprès de la mairie : [04.74 87 11 30](tel:0474871130)*

En se connectant sur www.vigicrues.gouv.fr ou www.inforhone.fr

Rhône et Pilat :

Les pieds dans l'eau,

La tête dans les nuages.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 10.4 km

Dénivelé positif : 286 m

Difficulté : Moyen

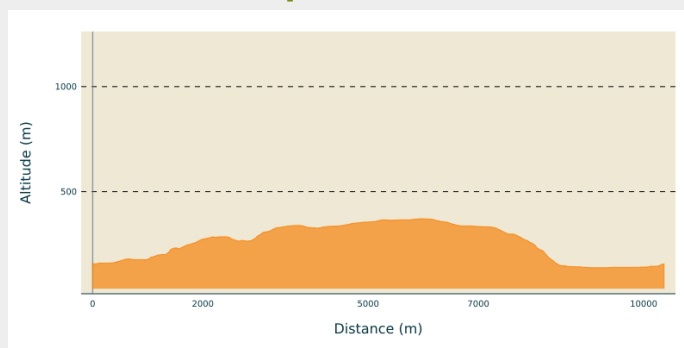
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Place de la Croix

Arrivée : Place de la Croix

Profil altimétrique



Altitude min 138 m Altitude max 371 m

Prendre à droite rue du Milieu (rue centrale), dans cette rue vous passerez devant la première église de St-Pierre, construite en l'An 470. Après la place du Carcan, sur votre droite, vous pouvez apercevoir une façade avec des fenêtres à meneaux et une croix d'Archevêque. Prendre à droite le passage du marché pour arriver sur la place de l'Eglise dédiée à St-Pierre et St-Paul (construite en 1863).

Traverser la D 1086, emprunter le chemin des écoliers, ex route de la dame (du Puy en Velay), tourner à gauche dans le quartier du Soleil, puis prendre la première à droite : lotissement les abricotiers. Aller tout droit pour rejoindre la route du Grand Val. Remonter et prendre à gauche le chemin des Vignes qui serpente au travers de la vitrine viticole (Appellation St-Joseph). Poursuivre le chemin jusqu'à la route de Chèzenas et continuer à gauche jusqu'au belvédère. Une pause vous permettra d'admirer le paysage. Remonter en longeant les vignes (Appellation Condrieu), prendre le chemin de gauche. En suivant scrupuleusement le balisage, remonter sur votre droite en direction du Biez.

Au hameau du Biez, suivre le chemin goudronné jusqu'au croisement de la route de la Chapelle, prendre à droite jusqu'à l'abri bus (lieu-dit La Chamble Jaure), direction Bois Prieur.

Devant la croix du Bois Prieur, aller tout emprunter le sentier entre les maisons, direction lieu-dit Petit-Louis ; au bout du chemin, prendre à gauche. 200 m après les Ecuries du Rolibey, suivre le chemin sur la gauche. Laisser à droite la montée vers le bois de Thorée, puis continuer tout droit route de Matricon (*sur cette route, au milieu des plantations de pommiers, fût trouvé en 1913, au lieu-dit les Claustres, un vase contenant de multiples objets en bronze de l'époque du Bronze Final 7 à 8 siècles avant JC. Ces objets sont exposés dans une vitrine en mairie*).

Arrivé au Bourg de Chèzenas, prendre à gauche, passer devant la place. Au fond de celle-ci est scellée une petite croix de pierre, en souvenir du 6ème Baron de Mallevall (seul apparaît le 1 de la date 1701). 50 m après, prendre à droite puis la première à gauche en direction de la Chapelle. Cet édifice fut donné aux habitants de Chèzenas par M. Louis-Pierre Bellet de Saint-Trivier le 3 septembre 1807. A sa hauteur, prendre à droite ; 100 m plus loin, *appréciez une croix de pierre portant une vierge à l'enfant*

remarquable par sa finesse. Tourner à gauche (limite Loire/Ardèche), et après la dernière maison, prendre à gauche, Chemin de Digue. Descendre jusqu'au croisement et prendre à gauche. Arrivé au lieu-dit « Magasin », prendre la D 1086 (⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.) et traverser le Pont Laniel. Prendre à gauche le chemin de Halage (chemins servant aux chevaux pour tracter les bateaux). Aux jeux de boules, admirer le platane de la Liberté à côté duquel se trouvait le départ de la trille. En suivant toujours le chemin de halage, passer la place de la Roche et la rue du Champcalot. A la hauteur de la passerelle, tourner à gauche et emprunter le passage donzelle (voûte) puis la rue des fleurs qui vous conduira à la Place de la Croix.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Bus L41 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l41-pelussin-maclas-annonay>

Bus L42 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l42-chuyer-chavanay-roussillon>

Accès routier

De la 1086 prendre la direction de la base nautique et se garer de suite sur le petit parking à droite.